

Social. Pour les syndicats SUD, CGT et FO des impôts, la RGPP, c'est le pire plan social qu'ait subi le Vaucluse.

Détruire des emplois, ne fait pas d'économie

■ Les agents des impôts et du trésor, qui sont aujourd'hui réunis dans un seul service, celui des finances Publiques étaient en grève hier.

Une grève qui a été suivie, à l'appel de trois syndicats (CGT, SNUI et FO) par plus d'un tiers des agents. En ligne de mire, la RGPP et ses conséquences, notamment sur l'emploi. « *la RGPP est une politique de restructuration de la fonction publique d'Etat à des fins d'économie budgétaire se traduisant essentiellement par des suppressions d'emplois publics du fait de la fameuse règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Il est à noter qu'au ministère des finances, le taux de non remplacement s'élève à 64,9 % pour 2012, soit un rapport proche de 2 sur 3. Sur le département, une centaine de postes a disparu d'un trait de plume en 5 ans. Avec plus de 300 pour la seule éducation nationale, ce sont donc plus de 500 emplois qui ont été détruits dans la période dans la fonction publique d'état, soit l'équivalent de 5 PME comme Continentale Nutrition.* »

Le ton est donné, les agents de la direction départementale des finances publiques ne se réjouissent pas de la RGPP et de ses conséquences. Et pour cause. Pour les trois organisations syndicales, « *Le ministère des Finances est le pourvoyeur par excellence des suppressions d'emplois publics alors même que les charges induites par ses missions augmentent. Les agents de la DGFIP sont pourtant investis de missions de la plus haute importance. Leur activité conditionne directement le ni-*

veau des finances publiques par l'établissement de l'assiette des impôts, son recouvrement et son contrôle. Leur rôle de comptable de l'Etat et des collectivités locales en fait également un ciment dans la sphère publique. »

Des missions mises en péril du fait de cette perte d'effectif, et des conséquences sur les conditions de travail. « *Les agents subissent de manière permanente des réformes de structures et des réorganisations de services qui s'ajoutent*

à la fusion des deux administrations, commencée en 2008 et pas encore pleinement achevée. Les suppressions d'emplois à la DGFIP de Vaucluse génèrent elles-mêmes une augmentation des charges imposées aux agents. » Et pour un bénéfice nul « *la fusion et la réorganisation, n'ont rien fait gagner en recette ou rentabilité.* »

Hier 8 trésoreries de proximité étaient fermées sur le département.

CHRISTOPHE COFFINIER

« Nous lançons un cri d'alarme »

■ Les représentants des trois organisations syndicales ont été reçus par le préfet en fin de matinée. M. Sottet pour la CGT, nous raconte. « *Lui, il nous a dit tout le bien qu'il pensait, au contraire, de la RGPP. Nous lui avons dit que la direction des finances publiques était le meilleur client de la RGPP avec 2 départs sur trois non remplacé. Nous avons tenté de lui faire constater l'augmentation de la charge de travail, et ses effets combinés avec la baisse drastique d'effectifs. Pour nous, c'est un cri d'alarme, ce n'est plus possible.* » Le syndicaliste a d'ailleurs un autre analyse de la RGPP et de sa mise en œuvre. « *Rien qui soit lié à des économies réelles, mais une politique dogmatique, qui pour des raisons d'affichage supprime deux emplois sur trois, et dégrade le service rendu. Et ça se constate déjà. Essayez de contacter un centre des impôts entre avril et décembre, vous verrez. Les*

collègues n'ont même pas le temps de répondre au téléphone. Du coup, les gens viennent à l'accueil, ou on les accueille décemment, mais on ne règle pas leur problème à l'accueil... Résultat, les délais s'allongent qu'il s'agisse de contentieux par exemple, pour lesquels les délais peuvent aller jusqu'à 4 mois. »

Hier, il s'agissait de mettre en évidence les dysfonctionnements « *métier par métier. Nous mêmes avons parfois été surpris par ce que les collègues nous rapportent. On ne se rend pas toujours compte à quel point on est entré dans un cercle vicieux : les suppressions d'emploi génèrent des charges de travail supplémentaires dans des proportions alarmantes.* »

En ces temps où l'argent public est au cœur du débat, une alerte de la part de ceux qui sont chargés de collecter ou d'établir les recettes de l'Etat devrait être prise au sérieux.

C.C

La Marnilloise vendredi 3 février 2012